

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 décembre 2020 – 18h00

Délibération n°2020/158

Date de convocation : 08 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercices : 73

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulley
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnetchy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt, le 16 décembre 2020 à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (47 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, HAPPE Laurent (S), PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), PLUCHART Christophe (S), BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, CANONNE Sylvie (S), NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres absents (15) :

WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, MÉRESSE DELSARTE Virginie, LESNE Jacques, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, COULON Laurent, LEONARD Julien, PLATEAU Marc, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membre ayant donné procuration (11) :

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, HISBERGUE Antoine à THUILLEZ Martine, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à BONIFACE Didier, DÉPREZ Marie-Josée à DUDANT Pierre-Henri, GRENIER Brigitte à DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2020/158 : Portant rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2019

Monsieur le Président expose :

Monsieur le Président informe l'assemblée que conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, il transmet le rapport d'activité 2019 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

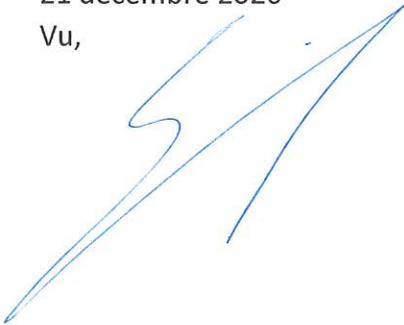
Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire en séance publique.

Monsieur le Président présente donc à l'assemblée ce rapport et demande si celui-ci appelle d'éventuelles observations.

Adoptée à l'unanimité

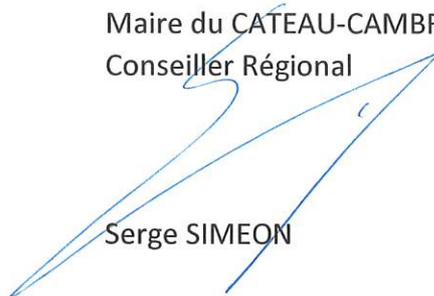
Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 21 décembre 2020 et de la publication le
21 décembre 2020

Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 21 décembre 2020

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



L'édito



Serge SIMÉON

Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Vous avez dans les mains, le rapport d'activité 2019 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C). Ce document de référence (obligatoire) expose le bilan des actions engagées par l'EPCI sur une année civile.

Le mercredi 1^{er} Janvier 2019 a marqué l'histoire de notre Intercommunalité. Celle-ci a évolué pour devenir une communauté d'agglomération. Elle est la 6^e de notre département et une des 23 que compte la Région des Hauts-de-France. Pour rappel, les élus communaux ont pris cette décision fondamentale lors du conseil communautaire du 26 septembre 2018.

L'intérêt principal de cette transformation est d'avoir un poids plus conséquent face aux grandes instances que sont l'État, la Région, le Département et le Pôle Métropolitain. De plus, cela nous garantit des ressources financières supplémentaires. Toutefois, il ne faut pas négliger que cette évolution est conditionnée par l'intégration de nouvelles compétences telles que la politique de la ville, les transports et, à court terme, l'eau et l'assainissement.

Je tiens à réaffirmer à tous les élus communaux et municipaux de notre territoire que la ruralité reste au cœur de notre préoccupation et que l'intercommunalité accompagnera toutes les communes, quelles qu'elles soient, dans leurs projets. Nous avons concrétisé cette volonté par la création (cette année) d'un fonds de concours venant renforcer l'investissement des communes.

En parcourant ce document, vous pourrez vous rendre compte des nombreuses activités de nos services afin de rendre le territoire toujours plus accueillant et attractif. Je remercie l'ensemble des élus communaux et des agents pour leurs contributions quotidiennes au rayonnement de la CA2C.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Serge SIMÉON
Président de la CA2C,
Maire du Cateau-Cambresis
Conseiller régional délégué

Sommaire

Édito Page 2	Les ressources humaines Page 17
Carte d'identité Page 3 et 4	Les marchés publics Page 18
Le bureau Page 5	Les espaces nautiques Page 19
Les conseillers Page 6	Le Crénatorium Page 20
Organigramme des services Page 7	La gestion des déchets Page 21
Les compétences Page 8	La petite enfance Page 22
Le budget Page 9	Les chemins de randonnée Page 23
Le développement économique Page 10 et 11	Le Tourisme Page 24
L'habitat Page 12	Les plateaux sportifs Page 25
Le déploiement de la fibre numérique Page 13	Adhésions aux organismes Page 26
Les brigades Page 14	Le pôle d'entreprises Page 27
Le service culturel Page 15	
L'éclairage public Page 16	

Carte d'identité

Nom :

Communauté d'Agglomération
du Caudrésis-Catésis

Siège social :

Rue Victor Watremez
RD 643 - ZA le bout des 19
59157 Beauvois-en-Cis

Président :

Serge Siméon
Maire du Cateau-Cambrésis
Conseiller régional délégué

Élus communautaires :

74 conseillers

Bureau communautaire :

1 Président
9 Vice-Présidents*
*(depuis 20 juin 2013)
au lieu de 15 possibles selon la loi

Superficie :

372 Km²

Population 2019 :

64 841 habitants (source INSEE)

Communes membres :

- Avesnes-les-Aubert
- Bazuel
- Beaumont-en-Cambrésis
- Beauvois-en-Cambrésis
- Bertry
- Béthencourt
- Béviliers
- Boussières-en-Cambrésis
- Briastre
- Busigny
- Carnières
- Catillon-sur-Sambre
- Cattenières
- Caudry
- Caulley
- Clary
- Dehéries
- Élincourt
- Estournel
- Fontaine-au-Pire
- Haucourt-en-Cambrésis
- Honnechy
- Inchy

- La Groise
- Le Cateau-Cambrésis
- Le Pommereuil
- Ligny-en-Cambrésis
- Malincourt
- Maretz
- Maurois
- Mazinghien
- Montay
- Montigny-en-Cambrésis
- Neuvilly
- Ors
- Quiévy
- Rejet-de-Beaulieu
- Reumont
- Saint-Aubert
- Saint-Benin
- Saint-Hilaire-lez-Cambrai
- Saint-Souplet-Escaufourt
- Saint-Vaast-en-Cambrésis
- Troisvilles
- Villers-Outréaux
- Walincourt-Selvigny

Logo :



Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis



Le bureau

Serge Siméon



Président
Maire du Cateau-Cambrésis
Conseiller régional délégué
Hauts-de-France

Jacques Olivier



Vice-Président
Maire de Berry

Ruralité, cadre de vie, circuits courts, crématorium, TIC*

Frédéric Bricout



Vice-Président
Maire de Caudry

Dév. économique, finances, budget et stratégie d'investissement, communication

Henri Quoniou



Vice-Président
Maire de Saint-Souplet-Escaufourt

Petite enfance, RAM, actions en milieu scolaire, suivi déploiement de la fibre

Alexandre Basquin



Vice-Président
Maire d'Avesnes les Aubert

Habitat, insalubrités, Plan Local de l'Habitat (PLH)

Véronique Nicaise



Vice-Présidente
Maire de Saint-Benin

Site forestier Bois-l'Évêque, trame verte et bleue, GEMAPI**

Jean-Paul Cailliez



Vice-Président
Maire de Villers Outréaux

Tourisme et valorisation touristique

Daniel Cattiaux



Vice-Président
Maire de Saint-Aubert

Travaux, éclairage public et chemins de randonnée

Joseph Modarelli



Vice-Président
Adjoint au maire du Cateau-Cambrésis

Espaces nautiques intercommunaux, plateaux sportifs

Michel Hennequart



Vice-Président
Maire de Mazingham

Représentations extérieures

Les réunions de bureau ont pour but d'examiner les affaires courantes et de préparer les assemblées du conseil communautaire. Le bureau soumet au conseil toutes affaires afférentes à la communauté d'agglomération et prépare la budget.

Le président et les vice-présidents forment l'exécutif de la communauté d'agglomération. Ce bureau communautaire se réunit au moins une fois tous les deux mois pour la gestion des affaires intercommunales.

source : www.slo.com.br/communes/communes_gouv.fr

Le conseil des Maires

Il a un rôle consultatif sur les grandes orientations concernant les compétences et le territoire.

Dédié au partage, au dialogue et au débat selon le principe 1 maire = 1 voix. Le conseil des maires n'est pas une instance statutaire.

Il se réunit toujours en amont du conseil communautaire.



5

Les conseillers

TITULAIRES :

Avesnes-les-Aubert

Alexandre BASQUIN
Denise LESAGE
Vincent WAXIN

Bazuel

Jean-Félix MACAREZ

Beaumont-en-Cambrésis

Hubert DEJARDIN

Beauvois-en-Cambrésis

Yannick HERBET

Bertry

Virginie LE BERRIGAUD

Betty

Nathalie GAVE
Jacques OLIVIER

Béthencourt

Christian PAYEN

Bévillers

Pierre-Henri DUDANT

Boussières-en-Cambrésis

Laurent LOIGNON

Briastro

Jean-Pierre THIEULEUX

Busigny

Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC

Carnières

Marie-Lise MARUOT

Catillon-sur-Sambre

Francis LEBLON

Caltenières

Dominique LAMOURET

Caudry

Alban BAJODEK
Agnès BERANGER
Didier BONIFACE
Frédéric BRICOUT

Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE
Pierre LÉVÊQUE
Anne-Sophie MEY-DUEZ
Bernard POULAIN
Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME
Alain RIQUET
Francis STOCLET
Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX

Caulery

Alain GOETGHELUCK

Clary

Gérard TAINNE

Dehéries

Gilles PELLETIER

Élincourt

Pierre LAUDE

Estoumel

Bernard PLEI

Fontaine-au-Pire

Jean-Claude GÉRARD

Haucourt-en-Cambrésis

Patrice BONIFACE

Honnechy

Bertrand LEFEBVRE

Inchy

Jean-Louis CAUDRELIER

La Groise

Karine ELDIR

Le Cateau-Cambrésis

Charles BLANGIS
Laurent COULON
Annie DORLUI
Bruno MANINEL
Joseph MODARELLI

Isabelle PIÉRARD

Serge SIMÉON

Le Pommereuil

Marc DUFRENNE

Ligny-en-Cambrésis

Pascal FOULON

Janine TOURAINE

Malincourt

Marc PLATEAU

Maretz

Pascal LÉVÊQUE

Maurois

Pascal COQUELLE

Mazingham

Michel HENNEQUART

Montay

Laurence RIBES

Montigny-en-Cambrésis

Francis GOURAUD

Neuvilly

Didier BLEUSE

Ors

Jacky DUMINY

Quiévy

Daniel BLAIRON

Rejet-de-Beaulieu

Augustine NOIRMAIN

Reumont

Jean-Pierre RICHEZ

Saint-Aubert

Daniel CATTIAUX

Saint-Benin

Véronique NICAISE

Saint-Hilaire-lez-Cambrai

Maurice DEFAUX

Saint-Souplet-Escaufourt

Henri QUONIQU

Saint-Vaast-en-Cambrésis

Stéphane JUMEAUX

Troisvilles

Pascal ROELS

Villers-Outréaux

Jean-Paul CAILLIEZ

Axelle DOERLER

Walincourt-Selvigny

Daniel FIEVET

Chantal WAEYENBERGE - MAILLY

En résumé



74
Conseillers
titulaires



5
Conseils
Communautaires



158
Délibérations

6



CA2C

Rue Victor Watremez
RD 043 - ZA Le bout des 19
59157 Beauvois-en-Cambresis

03 27 73 84 79

accueil@caudresis-catesis.fr

SERVICES TECHNIQUES - Caudry

39 rue de Ligny
59540 Caudry

03 66 32 24 99

SERVICES TECHNIQUES - Le Cateau-Cis

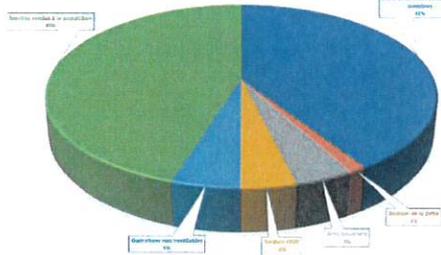
Route du Pommereuil
59360 Le Cateau-Cambresis

03 66 32 24 99



Le budget 2019

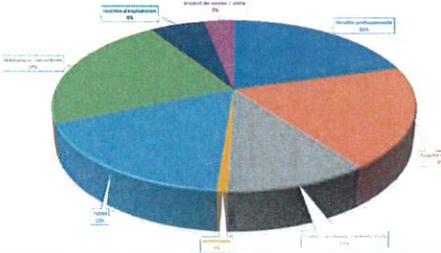
Dépenses fonctionnement



La gestion de la dette représente 1 % du budget "dépenses" soit 439 361 €. Les amortissements s'élevaient à 1 246 989 €. Les services rendus à la population (éclairage public, petite enfance, crématorium, espaces nautiques, collecte et traitement des déchets ménagers, brigades, plateaux sportifs, etc.) s'élevaient à 16 231 297 € soit le poste de dépenses le plus important avec 45 % du budget. La dotation reversée aux communes représente 41 % du budget "dépenses" (14 692 750 €). La gestion de la CA2C se monte à 1 373 779 € (4 %), enfin les dépenses liées aux opérations non ventilables sont de 1 729 587 € (5 %).

- Opérations non ventilables
- Pavimentant aux communes
- Services rendus à la population
- Gestion CA2C
- Gestion de la dette
- Amortissement

Recettes fonctionnement



Les impôts et taxes s'élevaient à 19 876 827 € soit un peu plus de la moitié des recettes totales (52 %). Les recettes d'exploitation sont de 2 246 070 €, elles correspondent aux services liés au crématorium, espaces nautiques, etc. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères génère une rentrée de 6 766 167 € soit 17 % des recettes. Les diverses dotations et subventions rapportent 8 649 932 € (22 %). Enfin, les produits de cession (vente) ont généré 1 239 768 € soit 3 %.

- TECOM
- Dotations, Subventions
- Recettes d'exploitation
- Produit de cession
- Autres taxes
- Fiscalité spécialisée
- Fiscalité ménage
- Fiscalité professionnelle

En 2019, la communauté d'agglomération du Caudrésis-Calésis a généré une épargne nette de 2 859 770 €.

En résumé

38 778 764 €
de budget de fonctionnement.



41 %
du budget reversé aux communes membres de la CA2C.



4 M €
d'investissements prévus (renovation éclairage public, travaux crèche, etc.).



500 000 €
de dotations en plus pour le passage de l'EPIC en communauté d'agglomération.

Le développement économique

2^e compétence de l'intercommunalité, le développement économique occupe une place centrale dans la politique de promotion du territoire. Au sein d'un bassin de vie d'environ 65 000 habitants, la CA2C compte un tissu économique dynamique et varié alliant une belle mixité de paysages agricoles et de zones urbanisées. Bien que 90 % des entreprises sur le territoire soient des TPE, la CA2C compte de grands groupes qui se développent et prospèrent : la Sicos (L'Oréal), SASA Industrie, Nestlé-Buitoni, Duflot, Trémois, etc.

Les missions du service développement économique s'articulent autour de trois axes majeurs :

- La gestion du foncier et de l'immobilier à destination d'activités économiques (offrir aux entreprises et aux porteurs de projets des possibilités d'implantations - accompagner les projets selon conditions des entreprises sur le territoire - créer, aménager, entretenir et gérer les zones d'activités).

- L'accompagnement financier des entreprises locales dans leurs projets de développement, de création ou de reprise (soutenir le maintien ou la création de commerces de centre-ville - veiller à garder une offre commerciale et artisanale en zones rurales - encourager la construction, l'extension ou la réhabilitation de bâtiments d'activités).

- La promotion du tourisme avec notamment la création d'offices de tourisme.

Toutes ses missions ont pour objectifs finaux : le maintien et la création d'emplois, de services à la population et le développement de l'attractivité du Territoire.

Propriétés bâties à la CA2C à vocation d'activités économiques :

L'intercommunalité possède plusieurs bâtiments :

- Le pôle d'entreprises à Beauvois-en-Cis (voir page 27) dont l'intégralité des locaux est occupée par 10 entreprises (55 employés) et un centre de formation (une 40^e de stagiaires + 3/4 emplois).

- Les bâtiments relais de Bertry (4 cellules de 250m²) et de Walincourt-Salviigny (atelier 470 m² et bureaux 130 m²) sont occupés à 100 %.

- Le site logistique de Cattenières avec un ensemble immobilier de 15 000 m² (bureaux, stockage, ateliers) en location (jusqu'au 1^{er} novembre 2019).

- Un ensemble de bâtiments d'activités à Beauvois-en-Cambresis : "Ex-Challenge" 1 700 m² (stockage, bureaux) et "MARPA" 2 000 m² actuellement loués, "MIC" 4 000 m² en cours de négociation de vente.

- Deux locaux commerciaux : l'un à Catillon-sur-Sambre loué à un petit commerce de proximité (alimentation), l'autre situé à Ors, et loué pour l'exploitation d'un estaminet.

- Un bâtiment de stockage de 750 m² à Caudry (rue de la sucrerie) en cours de vente à une société d'emballage et de conditionnement.

En résumé

47
projets subventionnés*
*(de 1 500 à 15 000 €).



6
Zones d'activité économique à gérer (entretien, maintenance des bâtiments, projet d'extension).



193 000 €
de subventions octroyées au titre du développement des entreprises.



115
entreprises rencontrées.



Le développement économique

La CA2C dispose de nombreux atouts pour les entreprises qui souhaitent se développer ou s'implanter. Elles y trouveront notamment des terrains et des bâtiments à des prix très compétitifs c'est pourquoi des fleurons de l'industrie française se sont installés sur le territoire (L'Oréal, Nestlé, Sophie Hallette, Brillard & Chouin en encore Trémols...).

En séance du 8 juillet, les élus ont voté la délibération N°55 visant à identifier des projets de ZAE. Ces derniers issus d'une stratégie de développement économique (approuvé par le SCot) ouvre la voie à :

- Trois extensions concernant : la ZAE des Quatre Vaux - le Cateau-Cis (20 Ha), "Espace pour réussir" - Bertry (7Ha), "Le bout des dix-neuf" - Beauvois-en-Cis (3,7 Ha).
- Trois créations de ZAE : "La Guisette" - Béthencourt-Caudry (18 Ha), la zone du paradis' - Avesnes-les-Aubert (3Ha) et une zone à Maretz (3 Ha).

Qu'est-ce qu'une zone d'activité économique (ZAE) ?

Les zones d'activité économique sont des morceaux de territoire dédiés à l'activité économique des entreprises. Selon leur situation aux abords des villes, elles proposent des activités artisanales, tertiaires, industrielles et commerciales. En France, 10 % du territoire sont affectés à cet usage.

Zone « Vallée d'Hérie » Caudry	Zone « Espace pour réussir » Bertry	Zone « des 4 vaux » Le Cateau-Cambrésis	Zone « Du Bout des 19 » Beauvois-en-Cambrésis	Zone « Héniaux » Le Cateau-Cambrésis	Zone « Pont à Capelle » Le Cateau-Cambrésis
Implantée à proximité de l'Ax, l'Az, l'Az6 et RD643. 20 ha disponibles totalement viabilisés, raccordés gaz, électricité moyenne tension 20 000 volts, réseau incendie, assainissement séparatif et unitaire, éclairage public. Entreprises présentes : L'Oréal, Nestlé, Dufoz, Roland Uni Packaging, Dorelle Sophie Hallette...	Située à proximité de la RN43, 20 km à l'est de Cambrai. Terrains viabilisés, raccordés gaz de ville, assainissement collectif et séparatif, électricité (transformateur sur site), réseau incendie, éclairage public. Entreprises installées : Transports Jacquemin, groupe CARRE, David SA, Nicole France, Hyodal Funéraires...	Idealement située à l'entrée de la ville, à proximité du contournement du Cateau-Cambrésis et des grands axes routiers.	Proche de l'Az2 (9 km) via le contournement sud de Cambrai et à 4 km de l'Az6, et le long de la RD643. Entreprises implantées : société Lestringuiez & Fils, Mille et une Fenêtres, pole entreprises CA2C.	Placée aux portes de l'Avesnois et à proximité du contournement de la ville, la zone bénéficie ainsi de nombreux avantages tant par sa localisation directe aux axes routiers (Axe Cambrai - Saint-Quentin/Valenciennes) que par sa visibilité. Entreprises présentes : SASA (Société d'Applications des Silicoles Alimentaires), etc.	Terrain de plus d'un hectare, situé au sud de la ville. Sociétés présentes à proximité : TREMOIS (sous-traitance automobile), Campus Univers Cascades, NORAIL.



L'habitat

L'habitat est un enjeu très important pour la CA2C. Un diagnostic très précis a révélé une démographie à dynamique positive mais nous constatons l'existence d'un parc immobilier ancien et vétuste avec plus de la moitié des logements construits avant 1949 (51 %). Le taux de vacance est élevé avec plus de 11 %. Enfin il apparaît que 77 % des habitants du territoire peuvent prétendre à un Logement Localif Social (LLS) alors que le parc social ne représente que seulement 7 % de l'ensemble des logements sur le territoire. Partant de ce postulat, les élus ont voté à l'unanimité et adopté (en 2016) un Programme Local de l'Habitat (PLH) ayant des objectifs tout à la fois ambitieux et réalistes comme, et pour ne citer que quelques axes, l'amélioration du parc privé ancien, le repérage et le traitement de l'habitat indécent et le soutien à la rénovation et à la construction de Logements Localifs Sociaux (LLS).

En 2019, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Calésis poursuit son engagement dans une politique volontariste pour l'amélioration de l'habitat à travers, et entre autres : l'aide à la construction de logements localifs sociaux et le soutien du Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter Mieux » et le dispositif « Fonds/Air » visant à remplacer les chauffages à bois et paré par le Pays du Cambrésis.

La CA2C abonde le PIG de 150 € par dossier. En 2019, il y a eu 35 dossiers agréés sur notre territoire pour un montant total de 727 162 € de travaux. Pour le « Fonds/Air », la CA2C abonde le dispositif à hauteur de 250 € par dossier agréé. En 2019, sur les 49 dossiers soldés sur le Cambrésis, 30 l'ont été sur la CA2C pour un montant total de 126 656 € de travaux.

Trois projets de construction de LLS ont été finalisés : la résidence PARTENORD « Cité di Cave » - 48 logements au Cateau-Cambrésis ; la ferme « Delalande » - 12 logements à Avesnes-les-Aubert et un écoquartier PARTENORD « Habiter le bocage » - 9 logements à Ors.

La Communauté d'Agglomération en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé a également proposé aux maires du territoire une rencontre de sensibilisation sur l'habitat indigne.

Enfin, la Conférence Intercommunale du Logement, coprésidée par le Préfet et le Président de la CA2C, a été installée avec pour objectif de répondre aux enjeux identifiés au sein du diagnostic partagé. Ce dernier permettra un meilleur équilibre entre les territoires (en cours de finalisation).

Pour 2020, des pistes de réflexions concernant le dispositif du « permis de louer » est en cours d'élaboration.

Programme Local de l'Habitat (PLH) :

Il contient de nombreuses actions dont notamment :

- L'amélioration du parc privé ancien avec le soutien du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » Le dispositif Fonds/Air sur la précarité énergétique des logements chez les propriétaires occupants. Depuis 2013, 6,92 millions de travaux (dont 4,11 millions d'aides) ont été engagés pour 452 foyers ayant bénéficiés du PIG.
- Le repérage et traitement de l'habitat indécent et la mise en place de la taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV).

- La diffusion du guide de « la vacance des logements » pour les mesures de blocages successoraux, administratifs et les logements vétustes, dégradés et non conformes.

- L'abondement des Logements Localifs Sociaux (LLS) pour la réhabilitation et l'opération nouvelle dans le cadre du logement conventionné.

- La mise en œuvre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) pour satisfaire le droit à l'information pour tout demandeur de logement social et une gestion partagée de la demande entre partenaires pour avoir une même vision sur les demandes de logement et leur gestion.

En résumé

30 000 logements répertoriés sur le territoire de la CA2C (64 906 habitants).

11 % de logements vacants recensés.

487 foyers de la CA2C ont bénéficié du dispositif "Habiter Mieux" depuis son lancement.

1 164 logements à produire en 6 ans selon l'objectif du PLH.

Le déploiement de la fibre numérique

L'année dernière, 12 communes ont été intégralement fibrées (Beaumont-en-Cambrésis, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Carnières, Béthencourt, Briastre, Neuville, Le Pommereuil, Montay, Inchy, Saint-Vaast-en-Cambrésis et Troisvilles).

En 2019, le déploiement de la fibre continue sa progression et est conforme au calendrier établi par le syndicat "La fibre numérique 59/62". Cette structure porte le projet sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais et contrôle la bonne marche du déploiement auprès du délégataire choisi : Axione.

À l'issue de cette année, ce sont 15 communes supplémentaires qui ont vu leur territoire fibré dans son intégralité (Beauvois-en-Cambrésis et Fontaine-au-Pire - débutées en 2018, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Souplet-Escaufourt, Ors, Haucourt-en-Cambrésis, Ligny-en-Cambrésis, Élincourt, Dehéries, Caullery, Malincourt, Walincourt-Selvigny, Bertry, Busigny et Marez). Fin décembre, deux communes ont débuté leur déploiement à savoir le Cateau-Cambrésis et Caudry.

Pour rappel, la technologie de la fibre optique permet à tous d'avoir un excellent débit et une bande passante plus stable que l'ADSL. Elle ouvre aussi des perspectives nouvelles et facilite le basculement de nouveaux usages comme la télémédecine, la domotique, la télé-surveillance, etc.

L'intercommunalité finance 30 € par prise. Ce coût comprend : 20 € pour le coût de la construction du réseau et 10 € pour le coût du raccordement. Le syndicat a estimé un potentiel de 35 120 prises sur le territoire.

À l'instar de 2018, les réunions publiques se sont succédées sur le territoire notamment à Bertry (1) le 4 décembre, Élincourt le 18 mars, Ligny-en-Cambrésis (2) le 22 mars, Ors le 25 juillet et Saint-Souplet-Escaufourt (3) le 10 décembre.

Ces temps d'information et d'échange sont très demandés par la population. En effet, de nombreuses questions sont posées sur les modalités de raccordement, la présence des opérateurs sur le réseau, le renouvellement de l'équipement informatique, etc.



Les brigades

Issues de compétences optionnelles (en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et en matière de politique du logement et du cadre de vie...), les brigades de l'intercommunalité sont d'une très grande utilité pour les communes membres. Elles viennent en renfort des équipes communales et complètent les services à la population et aux communes. Les brigades se déclinent en plusieurs corps de métiers :

- Les équipes des espaces verts ont pour mission de réaliser des travaux de taille, débroussaillage, d'élagage, de plantations diverses (arbustes, vivaces, arbres, fleurs), de création de massif et de pelouse, d'abattage et dessouchage et enfin de nettoyage, désherbage et bêchage. Ce service est équipé de tracteurs disposant d'un bras faucheur et d'un gyrobroyeur.

- La brigade du patrimoine réalise de petits travaux et vient appuyer les équipes communales lors de la réalisation de chantiers. Cette équipe restaure aussi le patrimoine communal tel que les monuments aux morts ou encore les abords des cimetières.

- Le service peinture décline principalement son action dans le domaine du marquage routier (passages piétons, stop, etc.). Parfois, sous la demande de communes, les agents de ce service remettent en peinture des bâtiments communaux.

Chaque jour, ces agents contribuent au cadre de vie du territoire.

Espaces verts :



Interventions dans 46 communes :

- 32 km de taille et d'élagage.
- 155 passages du bras faucheur, du gyrobroyeur et débroussaillage.
- 8 000 m² d'entretien d'espaces verts sur les sites intercommunaux (sièges, Maison Forestière Wilfrid Owen, bâtiment relais, etc.).

Patrimoine :



23 interventions dans les communes :

- 13 rafraichissements (mairies, écoles, crèches, etc.).
- 10 chantiers divers (pose pavés, maçonnerie, ferrassement, pmm, etc.).
- 21 interventions diverses sur les sites intercommunaux (nettoyage, pose clôture, petites réparations, etc.).

Peinture :



18 interventions dans les communes

(écoles, mairies, monuments aux morts, bâtiments communaux, etc.).

10 tonnes de peinture blanche ont été utilisées pour sécuriser les rues du territoire.

625 passages piétons et 375 lignes "STOP" ont été rafraichis.

En résumé

29 communes ont été partiellement ou totalement fibrées.

12 000 prises sont actuellement installées sur le territoire (35 120 de prévues à la fin du projet).

2 ans pour terminer le déploiement de la fibre dans les 46 communes (fin 2021).

1 053 600 € coût de la participation de la 4C pour le déploiement de la fibre (sur la base de 30 € par prise)

13

En résumé

2 sites de services techniques (basés au Cateau Cis et Caudry) sont nécessaires pour couvrir tout le territoire.

50 est le nombre total d'agents techniques (titulaires + contrats) au 31 décembre.

34 véhicules utilisés par les agents des services techniques.

1 013 965 € d'investissements dans les brigades (charges + matériels).

14



Le service culturel

Depuis plus de 15 ans, le service d'actions culturelles en milieu scolaire est, et reste une institution auprès des écoles primaires du territoire. Il a pour mission d'établir, de proposer et de coordonner un programme d'animations et de sorties culturelles pour les établissements scolaires (élémentaire et maternelle) en accord avec les inspections académiques. L'intégralité de ces actions est prise en charge financièrement par la CA2C, permettant aux écoles avec peu de moyens de bénéficier d'un véritable appui pédagogique. Rien n'est imposé, chaque enseignant est libre d'y participer.

Ce service et son programme sont une singularité et n'ont pas d'équivalent dans la région. Ils émanent de la volonté des élus de favoriser l'accès de tous les élèves à la culture en profitant des richesses du territoire. Deux médiatrices culturelles gèrent ce service. Elles construisent et coordonnent un programme, en intégrant de nombreux acteurs locaux qu'ils soient institutionnels (musées), associatifs (moulins) ou privés (fermes pédagogiques, apiculteurs, intervenant scientifique, etc.).

Pour établir un bilan précis, il faut prendre en compte une année scolaire (septembre à début juillet). Pour l'année scolaire 2018-2019, le service a organisé 236 sorties pédagogiques et 56 animations, en intégrant de nombreux acteurs locaux ou intervenants. Toutes les animations et sorties cumulées ont touché 292 classes !

Les pistes d'éducation routière ont été prêtées à 45 établissements scolaires. 1 101 élèves ont reçu une Initiation Apprendre à Porter Secours (APS). Enfin l'exposition MAIF « Prudent contre les accidents » a été prêtée à 42 écoles.

En résumé

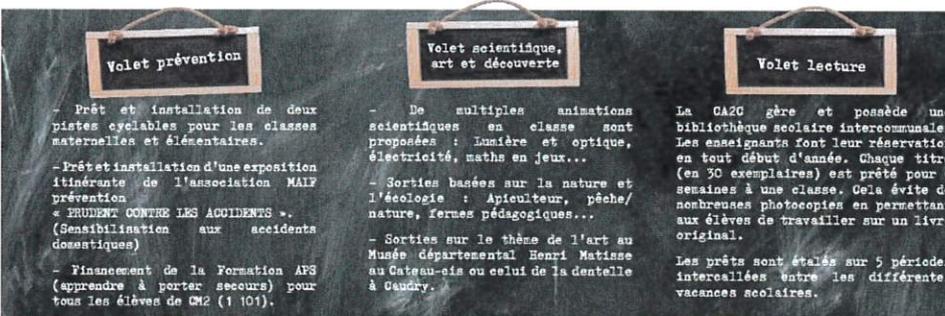
328
classes,
65 établissements
soit 7 500 élèves

236
sorties ont été
financées dans
le cadre de la
programmation.

7 800 / an
livres sont livrés
et circulent dans
les 65 écoles de
l'intercommunalité.

90 000 €
de budget annuel
attribué au
service culturel.
(à répartir sur
une année
scolaire).

15



Volet prévention

- Prêt et installation de deux pistes cyclables pour les classes maternelles et élémentaires.
- Prêt et installation d'une exposition itinérante de l'association MAIF prévention « **PRUDENT CONTRE LES ACCIDENTS** ». (Sensibilisation aux accidents domestiques)
- Financement de la Formation APS (apprendre à porter secours) pour tous les élèves de CM2 (1 101).

Volet scientifique, art et découverte

- De multiples animations scientifiques en classe sont proposées : Lumière et optique, électricité, maths en jeux...
- Sorties basées sur la nature et l'écologie : Apiculteur, pêche/nature, fermes pédagogiques...
- Sorties sur le thème de l'art au Musée départemental Henri Matisse au Cateau-aïs ou celui de la Dentelle à Usdry.

Volet lecture

La CA2C gère et possède une bibliothèque scolaire intercommunale. Les enseignants font leur réservation en tout début d'année. Chaque titre (en 30 exemplaires) est prêté pour 6 semaines à une classe. Cela évite de nombreuses photocopies en permettant aux élèves de travailler sur un livre original. Les prêts sont étalés sur 5 périodes intercalées entre les différentes vacances scolaires.



L'éclairage public

Intégrant les compétences optionnelles depuis 2016, l'éclairage public a été, cette année, au centre des attentions. En effet, le service a vu au 1^{er} juillet le départ en retraite de son responsable : monsieur Jean-Marc Lebon (voir page 17). Monsieur Nathan Blavoët, agent présent dans l'effectif depuis plusieurs années, devient le référent et responsable de ce service. L'équipe s'articule toujours autour de 4 agents qui effectuent quotidiennement des tournées dans toutes les communes membres. Leur mission est de réaliser la maintenance des 11 000 points lumineux mais également de moderniser le parc en développant l'éclairage de LED.

Depuis 2018, la CA2C (sous l'impulsion du Syndicat mixte du Pays du Cambrésis) a décidé de participer à l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Concrètement, l'intercommunalité pilote un groupement de commandes qui s'inscrit dans une démarche ambitieuse de remplacement d'anciens luminaires par des modèles plus économes, les LED. C'est une aide financière d'environ 620 000 € qui a été versée par l'état afin de lancer un vaste programme de modernisation et permettant de faire une économie substantielle dans l'achat de nouveaux luminaires et de diminuer à moyen terme la consommation électrique.

Un an après la fermeture de l'éclairage public de 23h à 5h du matin (sauf les vendredis, samedis et jours fériés), les retours de cette expérience sont plutôt positifs. La grande majorité des communes ayant appliqué cette mesure n'ont pas constaté d'augmentation de délits (dégradations, vols, etc.). Les gendarmeries ou polices municipales du territoire semblent confirmer cette tendance.

En résumé

1,23 M €
est le coût de
l'éclairage public
en 2018 (soit
presque 4% du
budget).

11 000
points lumineux
sont recensés sur
les 46 communes
de la CA2C.

3 642
luminaires
changés par des
modèles en LED
d'ici 3 ans.

248 000 €
d'économies
estimées par an
grâce au passage
en LED.

16

Les différentes étapes d'une pose d'un candélabre nouvelle génération LED.

1. Démontage du vieux mât.
2. Pose d'un nouveau candélabre.
3. Le luminaire est ensuite posé.
4. Raccordement électrique au réseau d'éclairage public.
5. Un cimentage viendra en finition.



Les ressources humaines

Cette année, l'effectif de la CA2C s'est stabilisé et même accru après avoir connu un bouleversement en 2018. Pour rappel, ce dernier s'est caractérisé par la perte des contrats aidés (39) soit environ 35 % des effectifs des services techniques. Pour pallier ces départs, certains agents ont vu leur contrat évoluer et les élus avaient décidé de recruter plus d'une quinzaine de CDD (35h/semaine). Les perspectives étant plus favorables, le nombre d'agent est passé de 61 (au 1^{er} janvier) à 68 (au 31 décembre) soit une augmentation de 11,5%.

Évolution des effectifs 2019 :

	1 ^{er} trimestre				2 ^e trimestre				3 ^e trimestre				4 ^e trimestre			
	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine
Titulaires	12	32	1	1	12	32	1	1	12	31	1	1	12	30	1	1
CDD	2	13	0	0	2	19	0	0	3	26	0	0	4	20	0	0
Total	14	45	1	1	14	51	1	1	15	57	1	1	16	50	1	1

Tout au long de l'année, des formations ont été dispensées à 25 agents administratifs et techniques dont un a suivi une préparation au concours. La totalité des formations représente 57 jours pour un montant de 27 365 € dont 39 % versés au CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale), 58 % pour des organismes extérieurs et le reste en frais généraux (transports, etc.)

Pour rappel : le siège de la CA2C (ex 4C) a été transféré au 1^{er} janvier 2018 à l'ancienne "ruche d'entreprises" à Beauvois-en-Cambrésis. Seuls les services administratifs ont déménagé sur ce site. Les services techniques demeurent au 39 rue de Ligny à Coudry.

Repas annuel du personnel



Ce moment convivial reste un événement important de la vie intercommunale.

Il permet notamment aux agents et aux élus de se retrouver dans un cadre autre que celui du lieu de travail. Moment de détente, il ressere les liens entre les participants qui peuvent échanger sur des sujets touchant l'actualité, les passe-temps, le travail ou la vie quotidienne.

Cette année, il s'est déroulé le 10 janvier à Camières.

Départs retraite



M. Jean-Marc Lebon (technicien et responsable du service éclairage public) a fait valoir ses droits à la retraite, il a quitté les effectifs le 1^{er} juillet 2019.

M. James Offelman, maître de cérémonie au cinémathekum du Caudrésis-Catésis part également en retraite. Son départ a été programmé le 30 septembre 2019.

Nous les remercions pour leur grand professionnalisme dont ils ont fait preuve tout au long de leur carrière à la CA2C.

En résumé



68 agents composent les effectifs de la CA2C (23 % administratifs, 74% techniques et 13% sportif et patrimoine).



25 agents ont passé une formation dont un pour une préparation au concours.



7 % est la part des dépenses du personnel (salaires + charges) dans le budget 2019 (la moyenne nationale est de 35 %).



27 365 € ont été dépensés dans la formation des agents de la CA2C.

17

Les marchés publics

En 2019, la Communauté d'Agglomération a lancé quatorze consultations, dont deux appels d'offres ouverts, pour un montant global de 2,5 millions € HT.

Cinq des consultations passées ont concerné des travaux pour un montant total de 1 261 794,28 € HT. Sur l'ensemble des marchés publics de travaux passés en 2019, tous ont fait l'objet d'au moins une candidature du territoire et quatre ont été attribués à des entreprises du territoire.

Trois consultations ont concerné des marchés publics de fournitures. Afin de se conformer aux normes en vigueur, un appel d'offres ouvert a été lancé pour la fourniture d'un nouveau four crématoire et d'une ligne de filtration pouvant être raccordée à un réseau de chaleur pour un montant de commande de 491 852 € HT. Les brigades vertes ont renouvelé leur équipement par l'achat de deux faucheuses débroussailleuses pour un montant de 89 500 € HT.

Quatre marchés publics de prestations intellectuelles ont été lancés en procédure adaptée pour un montant total de 71 575 €. Ces marchés ont concerné des prestations de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique et de coordination sécurité et de protection de la santé pour la mise en œuvre de plusieurs projets communautaires, dont la nouvelle maison petite enfance du Cateau-Cambrésis et le tourisme fluvestre.

Deux marchés ont concerné l'achat de services. Un premier marché public passé en procédure adaptée a été lancé mi-mai pour le nettoyage des locaux de la Communauté d'Agglomération pour douze mois renouvelable trois fois. Il a été attribué à un prestataire du territoire, à savoir l'APAJH Nord pour un montant maximum de 110 000 € sur quatre ans. La fin d'année 2019 a permis le renouvellement de l'accord-cadre à bons de commande de services financiers nécessaires à l'émission papier (ou dématérialisée (variante)) de titres-restaurant pour les agents de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis. Il a débuté au 1^{er} janvier 2020 pour douze mois renouvelables trois fois tacitement pour un montant global maximum de 300 000 € HT.

Cinquante-six sociétés ont répondu à nos consultations de l'année 2019, dont huit du territoire communautaire. Vingt-et-une d'entre elles ont été désignées attributaires, puis titulaires – six sont issues du territoire.

Qu'est ce qu'un accord-cadre ?

Il permet de professionnaliser un ou plusieurs opérateurs économiques en vue de conclure un contrat établissant tout ou partie des règles relatives aux commandes à passer au cours d'une période donnée. La durée des accords-cadres ne peut dépasser quatre ans pour les pouvoirs adjudicataires et huit ans pour les entités adjudicatrices, sauf dans des cas exceptionnels dûment justifiés, notamment par leur objet ou par le fait que leur exécution nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure.

Qu'est ce qu'un MAPA ?

Un marché à procédure adaptée (MAPA) est une procédure par laquelle l'acheteur définit librement les modalités de passation du marché, dans le respect des principes de la commande publique du côté de la commande publique à l'exception de celles relatives à des obligations inhérentes à un achat selon une procédure formalisée.

En résumé



2 531 900 € est la somme investie par la 4C à travers quatorze consultations en 2019.



56 entreprises ont répondu aux différentes consultations.



57 % des entreprises sélectionnées sont issues du Cambrésis dont 29 % du territoire.



280 000 € ont été reversés aux entreprises du territoire de la CA2C pour 2019.

18



Les espaces nautiques

La CA2C est dotée de deux espaces nautiques situés sur les communes du Cateau-Cambrésis et Caudry. La société S-PASS gère ces deux équipements (suite à un renouvellement de Délégation de Service Public (DSP) entré en vigueur début juillet 2017).

Pour rappel, en plus d'une zone aquatique, les espaces nautiques disposent : d'un centre de remise en forme comportant de nombreuses machines de renforcement musculaire, d'un espace "bien-être" proposant un jacuzzi, un hammam, deux saunas extérieurs et un parcours Kneipp. S-PASS propose tout un panel d'activités et d'animations sur l'année : aquagym, cardio-training, pilates, biking, fitness, bébés nageurs, aquabike, etc.

Des événements complètent l'offre proposée aux usagers : parcours ludique pendant les grandes vacances, remise de cadeaux pour les fêtes de pâques, Noël, Halloween, etc. Enfin, plusieurs partenariats sont mis en place afin de soutenir les commerçants locaux et de faire découvrir leurs produits (fermes cueillettes, boulangeries, supermarchés).

Cette année, l'association Les Sports Nautiques du Caudrésis-Catésis (SN4C) qui, utilise les deux équipements, a organisé deux compétitions : le 2^e meeting des petits poissons et le 3^e meeting des dentelles de la Ville de Caudry. Plusieurs autres organismes ou structures tels que l'IME - les papillons blanc du Cambrésis, Le SDIS 59 et la gendarmerie de Caudry ou encore le foyer de vie "Le HAUT ESCAUT", ont convenu afin de pratiquer des activités de natation.

Rappel : pour des raisons réglementaires, les bassins doivent être vidangés un fois par an ce qui entraîne une fermeture annuelle de 5 jours environ.

L'apprentissage de la natation chez les scolaires

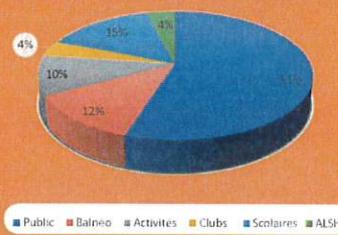
Chaque année, la CA2C finance 36 séances de natation pour chaque enfant durant sa scolarité.

Le coût des transports allers-retours et les entrées aux espaces nautiques (Caudry et Le Cateau-Cis) sont pris en charge par la CA2C. Globalement, le coût total de l'apprentissage d'un élève (sur 3 ans) est d'environ 200 €.

Les scolaires représentent 15 % de la fréquentation annuelle des espaces nautiques.



Répartition fréquentation par catégories



En résumé



187 553 entrées sur l'ensemble des deux espaces nautiques en 2019.



13 401 entrées pour les activités aquatiques : école de natation, fitness, aquagym, etc. (+3,5 % par rapport à 2018)



90,25 % de satisfaction globale pour les espaces nautiques intercommunaux (accueil, animations, propreté, etc sur 12 298 réponses).



200 € par élève est le coût moyen de l'apprentissage à la natation pour la CA2C.

19



Crématorium

Situé à Caudry, le Crématorium du Caudrésis et du Catésis (3C) est le seul équipement de crémation dans l'arrondissement du Cambrésis (116 communes). Il propose (depuis 2014) ses services à toutes les familles quelle que soit la confession et dans le respect des choix du défunt et de ses proches. C'est un équipement complet permettant aux agents d'accueillir les familles endeuillées dans des conditions dignes et intimes.

L'équipe est composée de : Stéphanie Denhez - directrice, Vanessa Locuifer (arrivée le 1^{er} juillet 2019) et James Offelman (départ à la retraite le 1^{er} octobre 2019) - maîtres de cérémonie, Didier Bué et Anthony Léger - techniciens de crémation. Cette année, il y a eu 756 crémations, 544 cérémonies organisées et un événement : la veillée du souvenir qui a eu lieu le 25 octobre (voir-dessous).

Un accroissement d'activité est prévu en 2020 suite à la fermeture du crématorium de Haumont. Enfin, le four a été remplacé, coût de cette opération : 589 200 € TTC.

Le taux de satisfaction de l'établissement est (plébiscité) à 98 % (un questionnaire de satisfaction est systématiquement proposé aux familles). Le crématorium dispose de deux salons funéraires (Lilas et Muguet) et travaille en partenariat avec plus d'une cinquantaine d'entreprises de pompes funèbres.



En résumé



756 crémations ont été comptabilisées en 2019.



544 cérémonies ont été organisées par l'équipe du crématorium.



98 % de familles satisfaites des prestations du crématorium et de son équipe.



57 % des Français (de plus de 60 ans) pensent privilégier la crémation à l'inhumation (Ipsos 2013).

20



La soirée de la veillée du souvenir

La veillée du souvenir s'est déroulée le 25 octobre, toutes les familles endeuillées, au cours de cette année, sont conviées afin de se recueillir et d'honorer la mémoire des défunts. C'est un moment important car cela permet aux familles d'échanger entre elles, 150 personnes y ont participé.



Le remplacement du four

Un nouveau four a été installé en fin d'année en remplacement de l'ancien. Il a fallu également revoir dans sa grande partie le traitement des fumées et des filtrations. Coût : 589 200 € TTC.



L'équipement est sur un seul niveau (facilitant l'accessibilité) et comprend :

- un hall d'accueil
- une grande salle de cérémonie de 120 places assises et disposant d'un matériel hi-fi et vidéo permettant la personnalisation des cérémonies
- deux salles « de convivialité »
- une salle « de recueillement »
- un jardin du souvenir
- un vaste parking
- deux salons funéraires (voir photo ci-dessus)
- un four acceptant les cercueils à grand gabarit.

La gestion des déchets

Depuis 2016, la compétence de collecte et traitement des déchets est transférée au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED). Ses principales compétences sont la prévention, la collecte et le traitement et la valorisation. Son champs d'action s'étend sur trois EPCI : la communauté d'agglomération de la porte du Hainaut (CAPH), la communauté de communes cœur d'Ostrevent (CCCO) et la CA2C soit un ensemble de 113 communes pour environ 297 000 habitants.

Trois Vice-Présidents (sur 12) représentent le territoire au sein du bureau exécutif : M. Alain Goetgheluck (maire de Caullery), M. Christian Pecqueux (maire de Busigny) et M. Bruno Leclercq (maire de Briastre).

Le SIAVED a communiqué les résultats (2019) de la collecte des déchets : 268,24 kg par an et par habitant d'ordures ménagères (poubelle bordeaux), 57,59 kg de « propres et secs » (poubelle jaune) et 44,31 kg par an et par habitant pour le verre (poubelle verte). La collecte des encombrants représente 3 kg par an et par habitant. Le coût total de ces collectes représente 41,75 € par an et par habitant.

Cette année, les ambassadeurs du tri ont sensibilisé 535 foyers du territoire. Sur ce panel, les bons gestes sont estimés à 35 %, les erreurs acceptables à 58 % et le refus de collecte à 7 %. Par ailleurs, le SIAVED a continué un travail de sensibilisation à travers différentes opérations telles que : l'accompagnement des crèches (voir-ci-dessous), les défis famille et écoles Zéro déchet ou encore les restaurants scolaires Zéro Gaspi.

Modernisation de la déchèterie de Walincourt-Selvigny :



La déchèterie tombant en ruine de Walincourt-Selvigny a été inaugurée le 10 septembre 2019 et ouverte aux usagers dès le lendemain. Elle est incontestablement l'une des plus modernes de France. Elle a été financée par le Président du SIAVED lors de son allocution.

Cette nouvelle déchèterie sur le territoire était en chantier depuis 2017. Elle répond à toutes les normes de sécurité et accepte beaucoup plus de types de déchets qu'auparavant (par ex. les bidons de peinture, aérosols, produits de bricolage, etc.).

Une nouvelle signalétique et un panneau lumineux d'information à l'entrée permettent de donner toutes les informations essentielles. Le SIAVED ambitionne de déployer cette nouvelle communication sur l'ensemble des déchèteries.

Opération "Halte aux toxiques dans les crèches"



Depuis le 1^{er} janvier 2018 en France, les lieux qui accueillent des enfants de moins de 6 ans doivent surveiller la qualité de l'air intérieur.

À l'instar de l'opération d'hygiène (avec le multi-accueil de Walincourt-Selvigny), le SIAVED a, cette fois-ci, réalisé le multi-accueil "Les Bois d'Choux" situé à Avesnes-les-Aubert.

Cette opération en 3 étapes a permis de démonter fortement la concentration de certaines substances : 50 % de formaldéhyde, 70 % d'acétylaldéhyde et 80 % de galaxolol.

Ces très bons résultats ont été obtenus grâce à la formation du personnel et au changement de produits de nettoyage. Cela a, en plus, engendré une réduction d'environ 30 % du budget d'entretien.

En résumé



8 M €

est le coût de la collecte et du traitement des ordures en 2019. (21% du budget)



373,14 KG

par an et par habitant de déchets collectés en 2019.



1 189

bacs de collecte ont été réparés cette année par les services du SIAVED.



19 185,5

tonnes de déchets collectés en déchèterie en 2019. (Ordures, encombrants et déchets verts).

21

La petite enfance



La petite enfance est une compétence issue de la fusion entre la communauté du pays de Matisse et celle du Caudrésis en 2010. Cet item très important pour le territoire est soutenu activement et principalement par la caisse d'allocation familiale (CAF) et la mutualité sociale agricole (MSA).

La CA2C compte trois multi-accueils, une micro-crèche et une halte-garderie itinérante. Ces structures sont gérées par des associations. Un réseau de cinq relais d'assistantes maternelles complète l'offre et permet un maillage complet du territoire comme par exemple : 72 assistantes maternelles sur le secteur de Villers-Outréaux (voir carte ci-dessous).

En 2019, le diagnostic territorial "Petite Enfance / parentalité" a été réactualisé avec l'approche des équipements du territoire et de ses partenaires. La partie Est du territoire manquait d'offre en accueil collectif. De fait, il a été décidé de développer l'offre et d'augmenter la capacité d'accueil de la structure petite enfance du Cateau-Cambrésis et, pour ce faire, de la transférer dans l'école maternelle Seydoux. Le dossier relatif au transfert du Multi-accueil et du RAM du Cateau-Cambrésis a été élaboré et travaillé en concertation avec les gestionnaires de la structure, la CAF, le département et les élus. Ce projet a été subventionné à 70 % par la CAF et le département du Nord. Les travaux de réhabilitation ont démarré en septembre 2019 et la livraison devrait s'effectuer en janvier 2020.

Également, la Convention Territoriale Globale (CTG)* a été dévoilée, à termes, elle remplacera le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Avec sa mise en place, il s'agira de construire ensemble une politique petite enfance à l'échelle du territoire selon les axes : Petite Enfance, Parentalité et Logement non-décent.

*La mise en œuvre de la CTG a été décalée de quelques mois pour permettre à la CAF d'établir sa stratégie. À ce jour, les instances sont constituées et les lettres de mission sont prêtes.



- RAM - Villers-Outréaux - « Les louveteaux » 72 assistant(e)s maternel(le)s.
 - RAM - Beauvois-en-Cambrésis « Am stram ram » 109 assistant(e)s maternel(le)s.
 - RAM - Avesnes-les-Aubert - « La maison enchantée » 88 assistant(e)s maternel(le)s.
 - RAM - Caudry - « La maison enchantée » 108 assistant(e)s maternel(le)s.
 - RAM - Le Cateau Cambrésis - « Les enfants du Pays de Matisse » 163 assistant(e)s maternel(le)s.
- Multi-accueil
● Micro-crèche
● Halte-garderie itinérante

En résumé



3

établissements d'accueil de jeunes enfants, 1 micro-crèche et 1 halte garderie itinérante opérationnels sur le territoire.



5

secteurs - relais d'assistantes maternelles - identifiés.



540

assistant(es) maternel(le)s dénombré(e)s en 2019.



524 644 €

de participation financière de la CA2C pour le fonctionnement des multi-accueils.

22



Les chemins de randonnée



Le territoire de la CA2C compte 15 chemins de randonnée dont 13 sont classés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Maillant la quasi-totalité du territoire (voir carte ci-contre), ils sont régulièrement entretenus et rénovés par les agents des brigades des espaces verts. Cette année, une étude interne est lancée afin d'agrémenter tous les chemins (147 km) de panneaux d'informations au début de chaque parcours.

Liste des chemins :

- 1 - Des maréchaux au Moulin Brunet
- 2 - Autour de Reumont
- 3 - Autour de Saint-Sulpice
- 4 - Sentier du ruisseau de Gourgouchie
- 5 - Sentier de Bois l'Évêque et sur les pas de Wilfred Owen
- 6 - Sentier bocager de Pommereuil
- 7 - Autour de Quévy
- 8 - Autour de Wallincourt-Selvigny
- 9 - Circuit des deux tours
- 10 - Circuit d'Audenbourg
- 11 - Circuit du Tronquoy
- 12 - Circuit du canal de la Sambre à l'Oise
- 13 - Circuit du moulin neut
- 14 - Circuit de la salle et son histoire
- 15 - Circuit nature des 3 textiles ou "fil des Riots"

3 chemins labellisés PDIPR :

En 2019, trois chemins ont été labellisés (PDIPR) :

- le circuit de la salle et son histoire (Le Cateau-Cis - Montjay - Bazuel),
- Le circuit du moulin neut (Cattenières - Estourmel),
- Le circuit nature des 3 textiles ou "fil des Riots" (Beauvois-en-Cis - Fontaine-au-Pire - Caudry).

Une étude interne a été lancée pour la création de panneaux d'information au départ de chaque circuit de randonnée (voir illustration ci-contre).

* PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
 Il s'agit de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée (qualifiée de PDIPR), tout en assurant la pertinence et la pertinence des chemins, à l'usage.



Ébauche de plan

En résumé

15 chemins de randonnée pour 147 km de sentiers sur le territoire.

80 tonnes de cailloux issus de matériaux de recyclage ont été utilisées pour la restauration de chemins.

2 500 arbres et arbustes ont été plantés.

400 M³ de dépôts sauvages ont été constatés et évacués en déchèterie par les agents techniques de la CA2C.



Le tourisme

Depuis 2016, la CA2C a confié la réalisation de sa compétence "Tourisme" à l'Office de Tourisme du Cambrésis. Cette décision fait suite à une étude dont elle était le commanditaire et lui a permis d'être pionnière sur l'installation d'un « Office de Tourisme Intercommunal » aux côtés des EPCI voisins sur l'arrondissement du Cambrésis.

Cette fusion des trois Offices de Tourisme a été mise en exergue par les mutations importantes de l'économie et du secteur touristique :

- baisse des longs séjours au profit de courts séjours plus nombreux et de proximité,
- délaissement des activités de masses pour revenir à des valeurs essentielles types bien-être, nature, culture...
- développement des technologies digitales et de nouveaux « géants » du tourisme : Airbnb, Booking...

Les lois MAPIAM et NOTRe ont aussi contribué à favoriser cette relente et un nouveau visage du tourisme se profile encore dans les années à venir pour le Cambrésis.

En terme de fréquentation du territoire, 2019 a vu une activité quasi-égale à 2018 notamment grâce aux expositions du musée Matisse consacrées aux 150 ans de la naissance du Maître. Ce cycle d'expositions et de festivités a été plébiscité et a eu des retentissements nationaux. Le musée Dentelles et Broderies n'est pas en reste avec un changement dans sa programmation pour une exposition « cadre » par an. Par contre la fréquentation de la Maison Forestière a connu une baisse significative passant de 2 387 entrées en 2018 à 899 en 2019. Deux explications : la première est la conséquence de la fin de « l'effet centenaire » qui aura vu un engouement certain pour les sites de tourisme de mémoire jusqu'au centenaire de l'Armistice qui en fit l'apothéose. La seconde est la méconnaissance de Wilfred Owen par les touristes français alors que c'est un symbole pour les touristes britanniques. Si la marge de manœuvre est faible sur la première explication, la seconde pourra être corrigée au travers d'un futur projet de réaménagement d'un bâtiment propriété de la CA2C jouxtant le site. Celui-ci permettra l'accueil d'une nouvelle clientèle en élargissant les thématiques abordées.

Cette année, les projets ont été axés sur la nature, la balade, la randonnée et les solitaires. Et cela se retrouve à travers plusieurs actions :

- Restitution du schéma d'accueil lors de la journée « Destination Cambrésis ». Ce document répond à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) avec comme thématique phare le patrimoine solitaire, dossier retenu par la Région.

- Écriture et validation du CRT (Contrat de Rayonnement Touristique) avec la Région, la CA2C, la COPS et la CA2C. L'objectif de ce contrat est d'être enfin identifié par la Région comme destination touristique et pouvoir ainsi bénéficier de financements régionaux. Sur la CA2C, plusieurs projets ont été inscrits sur ce contrat et validés en 2019 dont l'étude et les travaux des solitaires du Cateau-Cis ou encore l'évènementiel lié à l'année Matisse.

- L'évènementiel géo-coaching « Un week-end de Bâble », co-organisé par l'association Nord Géo-coaching et l'Office de Tourisme, s'est déroulé du 23 au 25 août 2019. Ces 3 jours ont vu plus de 500 personnes sur la base de Loisirs du Val de Riel à Caudry. Un village géo-coaching et un programme d'animations associant les principaux sites touristiques du Cambrésis ont permis une valorisation du patrimoine de la CA2C.

- Déploiement du projet « Owen Expérience » sur la Maison Forestière Wilfred Owen. Ce dispositif permet de choisir entre deux parcours : « historique-culturel » pour les adultes et « aventure ludique » pour les enfants de 7 à 12 ans.

- En toute fin d'année, le département du Nord a validé et accordé une subvention de 25 000 € pour le projet « Du fil à retordre / Route textile » visant à valoriser la filière textile muséale du Caudry-Catésis.

En résumé

66 910 entrées cumulées sur les différents sites touristiques du territoire.

26 328 nuitées comptées dans l'hôtellerie (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, etc.).

116 712 € d'attribution de subventions versée par la CA2C à l'Office de Tourisme du Cambrésis.

5 sites touristiques majeurs sur le territoire.



Plateaux sportifs



les équipements (obligation légale).

Les éventuelles réparations des plateaux intercommunaux sont à la charge de la CA2C.

Le coût moyen annuel de la maintenance (contrôle + réparation) est de 16 000 € TTC.

Depuis plusieurs années, la CA2C a participé et financé la réalisation d'équipements dans les communes membres notamment par l'implantation de plateaux sportifs. Pour rappel, la dernière réalisation financée par la CA2C est le plateau sportif d'Estourmel (en 2018) pour un coût global de 143 988 € TTC (voir photo ci-contre).

Un agent communautaire réalise un contrôle visuel sur les équipements communaux et intercommunaux (au rythme de deux fois par mois). De plus, un prestataire contrôle annuellement tous



En résumé



13
plateaux sportifs réalisés par la CA2C.



16 000 €
de coût moyen de maintenance annuelle.



58
contrôles annuels effectués par un agent de la CA2C.

25

Liste des communes équipées :

Plateaux Sportifs

Communes	
Boussières-en-Cis	Ligny-en-Cis
Busigny	Montigny-en-Cis
Le Cateau-Cis	Reumont
Cattenières	Saint-Benin
Estourmel	Troisvilles
Haucourt-en-Cis	Walincourt-Selvigny
Honnechy	Briastre



Adhésions aux organismes

La CA2C reverse à chaque exercice budgétaire une part importante de ses recettes aux communes (presque 15 Millions d'euros soit environ 41 % de son budget, voir page 3). Elle participe également à travers des cotisations (parfois obligatoires) aux fonctionnements d'organismes relevant d'une utilité publique en balayant les secteurs de l'emploi, de l'environnement, etc. La CA2C est un partenaire très important pour les organismes suivants :

Organisme	Domaine	Financement
SIAVED	Environnement - Gestion déchets	6 678 685,00 €
Pays du Cambrésis	Ingénierie locale	240 595,20 €
SMARE	Entretien des cours d'eau non domaniaux	334 187,00 €
Cambrésis Emploi	Emploi	127 510,38 €
Mission locale	Insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans	94 577,25 €
Syndicat mixte bassin de la Selle	Gestion des milieux aquatiques	94 032,00 €
Cambrésis Développement Economique	Promotion économique territoire du cambrésis	45 881,00 €
Initiative Cambrésis	Aide à la création d'activités économiques individuelles	39 435,20 €
Syndicat mixte Escaut et affluents	Entretien des cours d'eau non domaniaux	18 554,34 €
SMAECEA	Entretien des cours d'eau non domaniaux	14 768,00 €
Pôle Métropolitain	Regroupement d'établissements publics	19 911,00 €
ADCF	Fédération d'intercommunalités	6 969,17 €
Agence Ingénierie Départementale du Nord	Ingénierie départementale	6 490,00 €
Syndicat mixte du PNR Avesnois	Syndicat du parc naturel régional	2 368,00 €
Association Seine Nord Europe	Promotion et soutien du projet canal Seine-Nord Europe	1 000,00 €
		7 724 964,54 €

Subventions :

La CA2C octroie tout au long de l'année des subventions dans le cadre de sa 2^e compétence : le développement économique (193 000 € - voir page 10).

Elle en verse également à des structures locales rendant des services sur le territoire (voir tableau ci-contre).

Chaque année, ces subventions sont revues à la hausse ou à la baisse selon des critères d'objectifs définis entre les structures et l'intercommunalité.

STRUCTURES	SUBVENTIONS
Office de tourisme	116 712,00 €
SDA	49 500,00 €
CLIC EST CAMBRESIS	13 101,60 €
Wimovee	13 000,00 €
SIC	6 000,00 €
Promotex	5 000,00 €
Groupement des CAC	4 500,00 €
Les amis de Beffroi vision	3 000,00 €
Association des maires de France	2 973,51 €
AMRF	655,08 €
214 442,19 €	

En résumé



7 939 407 €
de cotisations et subventions versées aux différentes organismes et structures locales.



20,5 %
du budget est consacré aux cotisations et subventions.



307 404 €
versés en soutien aux organismes œuvrant pour l'emploi et l'économie.

26



En résumé

La communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis partage son bâtiment avec plusieurs petites entreprises. Pour rappel, lors de l'acquisition de l'ancienne ruche d'entreprises en 2018, les élus ont voulu, d'une part garder les entreprises déjà résidentes et d'autre part en accueillir de nouvelles afin d'utiliser tous les espaces de travail disponibles.

La CA2C propose les mêmes services* que le propriétaire précédent (la région des Hauts-de-France) à savoir : accueil des visiteurs, affranchissement du courrier à prix coûtant (temps passé par le secrétariat inclus), réception, distribution et envoi du courrier postal (hors colis), réception des colis et livraison en cas d'absence sur autorisation écrite, accès au bâtiment sécurisé 7j/7, accès au parking privé sécurisé, entretien et accès aux espaces collectifs.

Au 31 décembre 2019, le pôle d'entreprises est occupé en totalité soit 1 070 m² répartis sur 14 bureaux (510 m²) et 4 ateliers techniques (560 m²). Les services administratifs de l'intercommunalité occupent 11 autres bureaux (soit 38 % de la totalité des bureaux du bâtiment).

Trois entreprises ont quitté le pôle (INNOVING, C'MACOM et SONKIA), deux sont arrivées (HORIZON PRO et BABIDOL) enfin un centre de formation (AIDEQ) a également intégré l'immeuble (avec 3 bureaux en location). Ces arrivées complétées par les entreprises résidentes assurent à la CA2C l'équilibre financier de son investissement (montant des loyers perçus face aux mensualités à payer liées à l'acquisition du bâtiment).

10
entreprises résidentes pour 55 emplois à temps plein et 1 association gérant une 40^e de stagiaires (AIDEQ).

67 537 €
le montant en loyer perçu cette année.

1 547 M²
utilisés par les entreprises (ateliers, bureaux et parties communes).

15 000
véhicules par jour passent devant le pôle d'entreprises.

27

Zoom sur les entreprises :

Les sociétés résidentes évoluent dans divers secteurs d'activités (voir ci-dessous avec leurs spécialités).

- Printy Colob : domaine consommables informatiques et de solutions de fournitures administratives.
- Marc Verde : poterie intérieure et extérieure en composte éco-responsable et tendance.
- Horizon Pro : entreprise spécialisée dans l'installation, l'entretien et le dépannage des systèmes de chauffage et de isolation.
- Telliez Eurl : dépositaire de presse quotidienne régionale ; Voix du nord.
- Telina Network : déploiement de la fibre et solutions pour les nouvelles technologies.
- Webtec : équipements de mesure hydraulique.
- Babidol : équipements et articles pour bébés et parents.
- Fiduciaire du Héron : expertise comptable et commissariats aux comptes.
- ASCI : gardiennage et sécurité.
- Le Distrib : spécialiste de la distribution automatique.

Association :

- AIDEQ : association d'insertion pour le développement de l'emploi et la qualification.

